

# Délai d'attente médian pour les autres services du Programme extra-mural

Unité: Jours

Année financière 2023-2024 **Province** 5,0 Nouveau-Brunswick Zones de santé Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est 6,0 Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée 4,0 Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest Zone 5 - Région de Restigouche Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne 4,5 Zone 7 - Région de Miramichi 7,0



## À propos

Cet indicateur mesure le temps écoulé depuis le moment où le Programme extra-mural recoit la référence du nouveau patient au moment de la première intervention (visite ou événement de soins) par un orthophoniste, thérapeute respiratoire, diététicien agréé, ou travailleur social, en jours. 50 % des patients ont attendu ce nombre de jours ou moins, entre la réception de leur nouvelle référence et leur premier traitement.

#### Source

EM/ANB

### **Calculs**

Nombre de jours pendant lesquels 50 % des patients « ont attendu moins de », entre la réception de leur nouvelle référence et leur premier traitement

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Jours	Valeur basse est souhaitable	EMANB_005

#### Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantilles